

SAINTE-CROISSANCE, PRIEZ POUR NOUS!

EN BELGIQUE, LES NOUVELLES MAJORITÉS FÉDÉRALE ET WALLONNE IDOLÂTRENT LE TAUX D'EMPLOI

Steve Bottacin¹ ★ 2014

APRÈS LES ÉLECTIONS DU 25 MAI DERNIER, LE PAYSAGE POLITIQUE BELGE SEMBLE CONFRONTER DES PROJETS POLITIQUES IRRÉCONCILIABLES AUX NIVEAUX FÉDÉRAL ET RÉGIONAL WALLON : D'UNE PART, CELUI D'UNE « COALITION DES DROITES » ET D'AUTRE PART, CELUI D'UNE « COALITION PROGRESSISTE ». CEPENDANT, UN EXAMEN ATTENTIF RÉVÈLE D'ÉTROITES CONVERGENCES ENTRE LES INTENTIONS DES DEUX MAJORITÉS, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE L'EMPLOI. TOUTES DEUX PRÉCONISENT DES MESURES ACCOMMODANTES POUR LES ENTREPRISES ET CONTRAIGNANTES POUR LES POPULATIONS. CES DERNIÈRES SONT CENSÉES INTÉGRER À TOUTES FORCES LE MARCHÉ DU TRAVAIL. LE « RETOUR DE LA CROISSANCE » EST PRÉSENTÉ COMME L'UNIQUE VOIE DE SORTIE DE LA CRISE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN COURS. LES POLITIQUES CHOISISSENT AINSI D'IGNORER DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES IMPÉRIEUSES, MISES EN ÉVIDENCE DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS.

Dès 1972, le fameux rapport du Club de Rome, *Les Limites à la croissance*², décrivait plusieurs scénarios possibles d'effondrement des sociétés humaines, du fait d'une empreinte écologique insoutenable. Intégrant des facteurs nombreux

¹ Artiste de spectacle et auteur, Steve BOTTACIN interroge les mutations du monde contemporain par l'écriture, le théâtre et l'interview [N.D.E.].

² *The Limits to Growth*, paru en 1972, rééditée 30 ans après dans une version complétée et augmentée en 2004, disponible en français depuis 2012 aux Éditions Rue de l'Échiquier.

et complexes, les simulations produites par les auteurs anticipaient avec une justesse remarquable les résultats réellement observés depuis lors, par exemple en matière d'épuisement des ressources non renouvelables. Aujourd'hui, ces modèles conservent plus que jamais leur pertinence.

Dans un de ses derniers chapitres, intitulé « Transitions vers un système soutenable », le rapport invite chacun à s'attaquer aux causes sous-jacentes des errements actuels, causes inscrites dans le dogme de la « croissance ». Cela suppose d'« admettre que le système socio-économique des hommes, tel qu'il est actuellement structuré, n'est pas gérable, a dépassé ses limites et se dirige vers un effondrement. Il faut donc *chercher à changer la structure du système*³ ».

Plusieurs mesures sont alors avancées, dont celle-ci, en matière de chômage : « Le travail ne doit pas [...] être une condition *sine qua non* à la survie. Nous avons ici besoin de créativité pour *échapper à l'idée réductrice selon laquelle certains "créent" des emplois pour d'autres, et [à] cette autre idée, encore plus réductrice, qui veut que la main-d'œuvre se réduise à des coûts qu'il faut supprimer*⁴ ».

Il est saisissant, aujourd'hui, de confronter cette injonction vigoureuse (et quasi désespérée) des scientifiques du Club de Rome aux politiques économiques et sociales toujours menées dans l'Union Européenne et notamment en Belgique. Cette confrontation est d'autant plus pertinente pour nous que le pays vient de se doter de nouveaux exécutifs (fédéral et régionaux), suite aux élections à scrutin multiple du 25 mai 2014.

FEUILLES DE ROUTE

Comment donc ces nouveaux gouvernements abordent-ils la question de l'emploi et du chômage ? Il suffit pour le savoir de se reporter à leurs feuilles de routes respectives, publiées en début de législature : l'accord de gouvernement (à l'échelon fédéral) et les déclarations de politique régionale ou communautaire (aux niveaux fédérés).

S'agissant de l'autorité fédérale et des gouvernements wallons et bruxellois, rappelons que l'on a affaire, pour ces législatures, à des majorités opposées sur l'échiquier politique⁵. Rappelons aussi que cette opposition frontale se double

.....
3 Donella MEADOWS, Denis MEADOWS & Jorgen RANGERS, *Les Limites à la croissance (dans un monde fini)*, traduction d'Agnes El Kaïm, Rue de l'échiquier, 2012, p.337.

4 *Ibidem*, p. 367 — c'est moi qui souligne.

5 L'exécutif fédéral regroupe des partis situés clairement à droite ou au centre droit (N-VA, CD&V, Open VLD et MR) ; l'exécutif wallon est clairement positionné au centre-gauche (PS-CDH), de même que l'exécutif bruxellois, malgré la présence supplémentaire du FDF.

d'un clivage linguistique particulièrement sensible, du fait notamment d'une sous-représentation francophone exceptionnelle au gouvernement fédéral.

On s'attendrait donc, chez ces gouvernements que tout oppose, à des représentations nettement divergentes des questions de chômage et d'emploi, exprimant deux visions radicalement différentes du « système socio-économique des hommes » et des « changements à y apporter », pour reprendre les termes du *Rapport Meadows*. Or, il n'en est rien. En la matière, les feuilles de route des différents gouvernements se basent sur des fondamentaux semblables... strictement contraires aux recommandations du Club de Rome.

CROISSANCE, COMPÉTITIVITÉ, EMPLOI

Signe d'un attachement résolu à ces fondamentaux, c'est précisément par le chapitre « Emploi et compétitivité » que s'ouvre l'accord de gouvernement fédéral⁶. Et le premier paragraphe de ce premier chapitre est sans équivoque : « L'ambition est de mener une politique de croissance visant à renforcer notre compétitivité et assurant ainsi que nos entreprises créent des emplois supplémentaires ». [...] « Cela sera réalisé, entre autres, en diminuant le coût du travail⁷ ».

Au fil des pages, le texte réaffirme que « le gouvernement entend mettre la création d'emplois au cœur de ses priorités » et détaille les modalités d'une « stratégie commune pour l'emploi ». Il est notamment question de résorber le « handicap salarial » vis-à-vis des pays voisins, de réduire « les charges sociales et fiscales » sur le travail, de « mener une vaste réforme des carrières », d'offrir « plus de souplesse dans l'organisation du travail », avec la possibilité de mesures supplémentaires en matière de dégressivité et de limitation des allocations de chômage⁸.

S'agissant du chômage, l'accord de gouvernement énumère d'autres réformes, dont plusieurs restrictions des allocations d'insertion, en fonction de l'âge, ainsi que « la mise en place d'un service à la collectivité pour les chômeurs de longue durée⁹ ». À l'inverse du chômeur, l'entrepreneur bénéficie d'innovations favorables : diverses « réductions de charges », une simplification administrative, un aménagement du régime des faillites « encourageant le rebond ». Pour le gouvernement, « les entrepreneurs sont des gens qui prennent des risques. [...] Ils méritent du respect et de l'estime. Aussi ceux qui échouent et veulent (re) commencer de nouveau¹⁰ ».

6 *Regeerakkoord – accord de gouvernement*, 10 octobre 2014, p. 3-27.

7 *Ibidem*, p. 3.

8 *Ibid.*, p. 4-6.

9 *Ibid.*, p. 4-15

10 *Ibid.*, p. 18-20 et 25-27.

L'examen détaillé des mesures pour « l'emploi et la compétitivité » du gouvernement fédéral sort évidemment du cadre de cet article. Mais ce regard d'ensemble suffit pour identifier un projet politique basé sur une vision de l'entreprise commerciale comme pilier central de l'économie, moteur de la croissance, et principal (sinon unique) pourvoyeur d'emplois, via un marché du travail qu'il importe d'alimenter en permanence. Pour le gouvernement fédéral, d'ailleurs, les intérêts du travailleur citoyen et de l'entrepreneur convergent, puisque « le travail est le meilleur remède contre la pauvreté¹¹ ».

LES OBSÉDÉS DU TAUX D'EMPLOI

Penchons-nous maintenant sur la feuille de route du gouvernement wallon, sa déclaration de politique régionale, intitulée « Oser, innover, rassembler ». Elle aussi s'ouvre par un premier chapitre consacré à l'emploi... et un second consacré aux entreprises¹². On retrouve donc, en tête de liste, les mêmes priorités que dans l'Accord de Gouvernement fédéral. Dans un court préambule, le gouvernement wallon annonce d'ailleurs la couleur : « Nous pouvons désormais compter sur nous-mêmes, sur notre créativité, notre esprit d'entreprise, notre audace, notre ouverture au monde et notre détermination pour *atteindre ce qui doit être notre obsession : l'amélioration du taux d'emploi, dans toutes les classes d'âge, dans tous les bassins et à tous les niveaux de qualification*¹³ ».

Au fil des pages suivantes, le gouvernement wallon martèle que « le marché du travail reste intrinsèquement au cœur des défis majeurs. [...] L'augmentation du taux d'emploi constitue une priorité pour le Gouvernement. Le secteur marchand doit en être le vecteur principal, parce qu'il permet de conjuguer la création d'emplois, la création de richesses et la soutenabilité budgétaire¹⁴ ». On reconnaît ici une terminologie familière.

Les « demandeurs d'emploi » sont naturellement invités à se joindre à la fête : ils constituent en effet « *un potentiel de main-d'œuvre extraordinaire pour peu qu'ils soient dotés des qualifications et compétences recherchées sur le marché du travail*. Ils représentent ainsi un facteur d'attractivité déterminant pour les investisseurs. [...] L'objectif des pouvoirs publics est de tout faire pour que ce potentiel puisse être favorisé. L'accompagnement des demandeurs d'emploi est un outil indispensable pour atteindre cet objectif¹⁵ ». Rappelons que cet « accompagnement »

11 *Ibid.*, p. 47.

12 *Oser, innover, rassembler*, 2014-2019, Wallonie, p. 9-31.

13 *Ibidem*, p. 4 — c'est moi qui souligne.

14 *Ibid.*, p. 9.

15 *Ibid.*, p. 17 — c'est moi qui souligne.

est désormais, depuis la 6^e réforme de l'État, une compétence régionale. Le gouvernement wallon est donc libre de « définir un contrôle mieux adapté¹⁶ ».

Si les chômeurs ont quelques soucis à se faire, les entreprises, principales pourvoyeuses d'emploi (ce trésor) doivent ici aussi être choyées. Ainsi, « le Gouvernement entend [notamment] maintenir un cadre fiscal attractif ». Il promet aussi « un véritable choc de simplification administrative au bénéfice des entreprises¹⁷ ». Par ailleurs, il veillera à alimenter ces dernières en main d'œuvre qualifiée et motivée en accordant « une attention particulière au développement des ressources humaines dont les entreprises ont besoin pour leur compétitivité [...] [Il] souhaite faire émerger des générations entrepreneurantes et faire de la Wallonie une région entrepreneurante¹⁸ ».

D'AUTRES SURPRISES...

Ce survol des feuilles de route, en matière d'emploi, du gouvernement fédéral et du gouvernement wallon, est forcément lacunaire. On ne peut qu'inviter le lecteur à une étude plus fouillée des deux textes (qui réservent d'autres surprises). Il ne s'agit d'ailleurs pas non plus de présenter ces derniers comme des programmes équivalents, simples copiés-collés l'un de l'autre. Des différences certaines les opposent, à la fois dans leur contenu et dans leur forme.

On relèvera ainsi que le gouvernement wallon semble plus attentif aux retombées concrètes des faveurs dispensées au secteur marchand. L'accès des entreprises aux divers dispositifs de soutien devrait être davantage lié à « un investissement [de leur part] en faveur du bien-être collectif » Cela est possible en « conditionnant ces aides à des objectifs d'emploi, d'investissement dans la recherche et l'innovation, [...] l'enseignement et la formation¹⁹ ». On notera tout de même que le « bien-être » se mesure ici encore par des indicateurs économiques bien ordinaires et bien étroits.

De même, le gouvernement wallon se montre préoccupé par l'emploi public et le non-marchand, « essentiels pour notre société » car ils « offrent à tous, et en particulier aux plus faibles, des services essentiels²⁰ ». Mais une simple demi page est consacrée à ces matières si « essentielles », qui sont à nouveau abordées en termes d'emploi et de formation des travailleurs. Quant aux services publics, le gouver-

¹⁶ *Ibid.*, p. 19.

¹⁷ *Ibid.*, p. 23.

¹⁸ *Ibid.*, p. 26.

¹⁹ *Ibid.*, p. 12.

²⁰ *Ibid.*, p. 16.

nement wallon (progressiste) leur concède... une phrase, s'inquiétant des discriminations qui s'y rencontrent à l'égard de la personne handicapée. Et c'est tout.

UNE MÊME VISION LIMITÉE DU RÉEL

Au final, on ne peut que relever d'évidentes convergences entre les grilles de lectures qui sous-tendent ces deux projets politiques : une même vision du réel les fonde, prenant la forme froide et crue d'un syllogisme :

*Seul l'emploi crée de la vie et de la valeur sociales.
Or, seules les entreprises commerciales créent de l'emploi.
Donc, seules les entreprises commerciales créent de la vie et de la valeur sociales.*

Ce qu'on peut résumer d'une manière encore plus lapidaire par une équation :

Plus-value des entreprises > plus-value sociale

Ce syllogisme et cette équation constituent le cœur du logiciel appliqué par les nouvelles majorités fédérale et wallonne.

Il est facile de montrer que ce logiciel repose sur des bases fausses. D'abord, il n'est pas vrai que « seul l'emploi crée de la vie et de la valeur sociales ». À moins d'admettre que le marché de l'emploi est le seul lieu de reconnaissance de la valeur des individus (valeur économique ou sociétale). À moins d'admettre que le succès ou l'échec sur ce marché sont les seuls indicateurs objectifs du prix de la vie d'un homme ou d'une femme. À moins d'oublier que ce marché est structuré par des rapports de force décisifs et inégaux entre « employeurs » et « employés », rapports de force qui n'ont rien de naturel, mais participent de décisions politiques²¹.

Ensuite, l'équation fondamentale du logiciel est démentie par les faits : la plus-value commerciale n'implique pas une plus-value sociale. On le sait depuis quelques décennies en Europe, et depuis des siècles sur d'autres continents, qui ont payé un lourd tribut à la fièvre marchande de colons très « entrepreneurs ». Ainsi, la colonisation a généré (et génère encore) des profits sans précédents. Mais quelle est la « plus-value sociale » de la traite des esclaves, d'un point de vue non occidental ? De même, les procédés de production contemporains connaissent une mutation sans précédent, suite au progrès de l'informatique et de l'automatisation. Celles-ci ont permis, au cours des trente dernières années, une croissance exponentielle des gains de productivité. Mais aucune redistribution équitable de ces gains n'a été consentie. Au contraire, leur confiscation a

.....
²¹ À ce sujet, lire les thèses de Bernard FRIOT, par exemple, tout récemment, *Émanciper le travail – Entretiens avec Patrick Zech*, La Dispute, 2014.

conduit à un accroissement tout aussi exponentiel des inégalités... et des activités financières spéculatives²².

Enfin, dans ce logiciel aberrant, rien n'intègre l'impérieuse et impitoyable contrainte environnementale, étudiée avec rigueur par les scientifiques du Club de Rome. Leur mise en garde, soulignée au début de cet article, ne semble guère avoir été entendue par les décideurs belges, qu'ils se disent plutôt de gauche (à la manœuvre en Wallonie), ou plutôt de droite (aux commandes de l'Autorité Fédérale). Les uns et les autres continuent de prier Sainte-Croissance. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire qu'une idolâtrie mène une civilisation à sa perte. Mais c'est peut-être la dernière.

En attendant, au cours des années à venir, le citoyen attentif, qui tente de réfléchir sérieusement à son avenir et à celui de ceux qui l'entourent, devra donc composer avec un cadre politique, social et économique des plus étriqués. Il lui faudra réinventer de fond en comble un nouveau «vivre ensemble», tout en veillant à ne pas être broyé par une logique sans avenir : celle-là même que les pouvoirs publics actuels s'échinent vainement à lui présenter comme créative et innovante.

Steve Bottacin, décembre 2014

²² Sur ces deux points, voir les écrits de Paul JORION, notamment *Misère de la pensée économique*, Fayard, 2012, et *Penser l'économie autrement* (avec B. Colmant), Fayard, 2014.

Lieu d'émancipation collective et de création d'alternatives, **Barricade** expérimente dans les domaines culturels, sociaux et économiques depuis 1996.

Barricade est engagée dans différents mouvements sociaux et citoyens ainsi que dans le développement de projets économiques alternatifs dont la visée commune est de promouvoir l'égalité et la justice sociale.

Depuis 2010, nos publications s'inscrivent dans ce contexte et sont le fruit d'une démarche de *recherche-action*, d'une implication de terrain dans la transformation de la société. **Barricade** est également un espace public de débat permettant la rencontre des paroles citoyennes, militantes, syndicales, associatives, académiques & politiques. Enfin **Barricade** constitue un lieu d'accueil pour de nombreux collectifs et associations, et tout simplement un lieu d'échanges et de convivialité. C'est tout ça **Barricade**.

Toutes les analyses sur :

www.barricade.be

POUR ALLER PLUS LOIN

Lectures

L'Accord de Gouvernement belge du 10 octobre 2014.
www.premier.be/fr/accord-de-gouvernement

La Déclaration de Politique Régionale wallonne : Oser, innover, rassembler, 2014-2019.
www.wallonie.be/sites/wallonie/files/publications/dpr_2014-2019.pdf

Donella MEADOWS, Denis MEADOWS et Jorgen RANGERS, *Les Limites à la Croissance (dans un monde fini)*, traduction d'Agnes El Kaïm, Rue de l'Échiquier, Paris, 2012.

Un livre fondamental pour comprendre dans quel cadre réel nous évoluons désormais sur Terre, et quelles mesures doivent être prises pour nous éviter, à court ou moyen terme, l'effondrement.

Paul JORION, *Misère de la pensée économique*, Fayard, 2012.

Une somme, accessible et déroutante, d'expériences et de connaissances, pour en finir définitivement avec un dogme économique littéralement absurde. Crise environnementale, crise socio-économique et crise de la complexité des outils techniques sont envisagées ensemble, offrant une vue globale sur les temps décisifs que nous vivons.

Bernard FRIOT, *Émanciper le travail – Entretiens avec Patrick Zech*, La Dispute, 2014.

De la théorie pure, mais éclairante et redoutable pour démonter les représentations dominantes (« marché du travail », « charges sociales », « redistribution solidaire ») qui fondent la logique capitaliste, et dans lesquelles nous sommes pris à notre insu.

Pablo SERVIGNE, *Nourrir l'Europe en temps de crise*, Nature et Progrès, 2014.

Une synthèse limpide des défis en matière d'environnement et de politique alimentaire, proposant des pistes novatrices et efficaces pour affronter l'effondrement. Edition revue et augmentée d'un rapport commandé par le Parlement Européen.

À voir ou à écouter

Une série d'interviews (audios) sur ces questions avec Paul JORION, Bernard FRIOT, Eve CHIAPELLO, etc.
audioblog.arterradio.com/blog/CreationFleuve/

Paul JORION, « Le travail disparaît (et c'est ce qu'on voulait) », une intervention-culte à la télévision française :
www.youtube.com/watch?v=4CoxFWjWKzo

Un entretien avec Pablo SERVIGNE (septembre 2014 – vidéo)
www.youtube.com/watch?v=KxDBKom3Sco